

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne2011**

**POL5441-10
POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA
Lundi 14h00-17h00**

**Enseignant : Jérémie Cornut
Bureau : A-3744
Téléphone : 514-987-3000, poste 7891
Disponibilités : sur rendez-vous
Courriel (pour le cours seulement) : pol5440.uqam@gmail.com**

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif d'acquérir une *capacité d'analyse générale* de la politique étrangère canadienne. Au terme de la session, l'étudiant devrait être en mesure de resituer n'importe quel événement ou problème ponctuel, relevant du champ de la politique étrangère du Canada, par rapport à une logique d'ensemble de cette politique. Il sera ainsi à même d'effectuer des liens entre différentes questions spécifiques, ou encore d'identifier des récurrences dans la dynamique ou l'évolution des relations extérieures du Canada.

La réalisation de cet objectif passe par la *connaissance et l'utilisation des principales variables* qui structurent le comportement international du Canada, ainsi que des choix stratégiques fondamentaux que suppose l'élaboration de la politique étrangère. Dans le même ordre d'idées, il passe par l'acquisition d'un certain nombre de *connaissances empiriques* sur l'objet d'étude.

Le cours a également pour objectif de *développer un esprit critique* à l'égard de cet objet d'étude, de manière à toujours être prêt à remettre en question les analyses et explications portant sur un événement donné, et à chercher des points de vue alternatifs.

PRÉREQUIS

Le cours s'adresse aux étudiant(e)s de 2e et 3e année du baccalauréat en science politique. Ils devront avoir complété les cours du cursus de base en science politique et avoir suivi au moins un cours en relations internationales. Ils devraient également être en mesure de lire des textes en anglais pour leurs recherches.

PÉDAGOGIE

L'enseignement est basé sur des exposés magistraux, complétés par des lectures, des conférences et un séminaire.

Les lectures jouent un rôle fondamental dans ce cours, car elles compléteront la matière vue en classe. De même, le séminaire est une occasion d'appliquer les idées présentées dans le cours. Les lectures et le séminaire sont donc aussi importants, sinon plus, que les cours magistraux. **Réussir l'examen final exige d'avoir suivi tous les cours et séminaire, ainsi que d'avoir fait toutes les lectures avec soin.**

TRAVAUX ET EXIGENCES

Le cours comporte trois modes d'évaluation, soit un séminaire, un travail de recherche et un examen final :

Type d'évaluation	Échéancier	Pondération
Essai	5 décembre 2011	40 %
Examen fin de session	19 décembre 2011	40 %
Rapport de séminaire	17 octobre 2011	15 %
Participation au séminaire	17 octobre 2011	5 %

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. L'essai

En premier lieu, l'étudiant doit **choisir une question parmi les suivantes** :

- Dans ses rapports avec la Chine, le Canada doit-il privilégier les droits de la personne ou les relations commerciales?
- La place qu'occupent les femmes dans l'étude, le discours, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique étrangère canadienne est-elle équitable?
- En quoi la politique étrangère menée par les gouvernements conservateurs depuis 1984 est-elle réellement différente de celle menée par les Libéraux?
- Comment les Premières Nations contribuent-elle à la politique étrangère canadienne? Leurs activités politiques ont-elles un impact significatif?
- Comment expliquer les positions successives des gouvernements canadiens vis-à-vis du protocole de Kyoto?
- Comment devraient évoluer les relations du Canada avec l'Amérique latine ?
- Comment devraient évoluer les relations du Canada avec l'Europe occidentale ?
- Existe-t-il une politique étrangère québécoise?
- Comment expliquer l'évolution de l'attitude du gouvernement canadien vis-à-vis de l'ONU?
- Comment expliquer l'évolution de l'attitude du gouvernement canadien vis-à-vis de l'OTAN?

L'étudiant doit rédiger un travail de recherche (un « essai ») visant à répondre à la question choisie.

L'essai vise à apporter une réponse la plus convaincante possible à la question posée. Idéalement, on devrait y retrouver les éléments suivants de façon structurée –le plan du travail doit être apparent dans le texte

- a. *Une mise en contexte*, qui vise à offrir au lecteur les faits et les données nécessaires à la compréhension de l'argumentaire. Il peut s'agir d'une description des politiques suivies par le gouvernement canadien face au thème retenu, d'une chronologie de l'évolution du sujet, d'un portrait de la situation actuelle, etc. Ces faits et chiffres doivent être à la fois suffisants et pertinents pour suivre le reste du raisonnement (en mettre trop est parfois aussi néfaste à la cohérence du texte qu'en mettre trop peu...);
- b. *Un état de la question*, c'est-à-dire la présentation des enjeux, du débat ou du problème soulevé par la question posée. Il s'agit ici d'identifier quelques auteurs ou intervenants qui ont, directement ou indirectement, apporté une réponse à cette question et de résumer, de façon succincte, leur position. Il peut s'agir de représentants du gouvernement canadien ou étrangers, de parlementaires, de spécialistes, de groupes de pression, d'éditorialistes, etc.
- c. *L'argumentaire proprement dit*, c'est-à-dire la réponse apportée par l'auteur du travail de recherche à la question posée.

La note est fonction de la *qualité de la recherche* et de l'exploitation des sources, de la

pertinence de l'argumentaire et de la *cohérence* et de la *clarté* du texte.

De 12 à 15 pages MAXIMUM, à remettre le 5 décembre 2011:40%

2. Séminaire (17 octobre 2011)

Le séminaire est une ronde de discussion portant sur une question précise (voir le plan par séance). Les étudiant(e)s sont appelé(e)s à élaborer une réponse à cette question et à la présenter en classe en 3 à 5 minutes. Puis une discussion a lieu.

L'étudiant(e) doit utiliser **un cadre théorique** pour répondre à la question posée. Les différents cadres théoriques possibles seront présentés le 19 septembre et le 3 octobre : l'étudiant(e) doit choisir un des cadres théoriques vus en classe, et identifier la réponse que ce cadre théorique apporte à la question posée. Pendant le séminaire, il devra présenter cette réponse, et argumenter lors des débats en suivant ce cadre théorique.

L'objectif de cet exercice est de mettre en application les analyses théoriques pour favoriser l'acquisition d'une bonne maîtrise des notions vues en cours.

Les étudiant(e)s doivent remettre un **rapport** d'environ 5 pages qui expose de façon synthétique la réponse argumentée qu'il/elle donne à la question posée. Il doit contenir 1/ un aperçu de la question et des enjeux s'y rattachant, et 2/la réponse à la question et les arguments en fonction du cadre théorique.Ce rapport compte pour 15 % de la note finale du cours. Les retards ne seront pas tolérés. Le rapport doit être **remis le jour même au début du séminaire.**

3. L'examen final (19 décembre 2011)

Le but d'un examen est de mesurer les connaissances acquises par l'étudiant au cours de la session. Il portera donc exclusivement sur la matière vue en classe et sur les lectures. Les notes de cours ni aucun autre document ne sont permis. Il ne posera pas de difficulté pour les étudiant(e)s qui ont suivi tous les cours et qui ont fait leur lecture. Il s'agira de répondre à 12 questions à développement court (10 à 12 lignes environ) parmi les 13 posées.

PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

NB : VOUS DEVEZ ENVOYER EN VERSION ELECTRONIQUE TOUS VOS TRAVAUX (rapport et essai) À L'ADRESSE pol5440.uqam@gmail.com. Il faut également remettre une version papier des travaux, qui sera rendue avec des commentaires. Si les travaux ne sont pas rendus en version papier ET en version électronique, ils ne seront pas corrigés.

Les travaux doivent être tapés selon les règles suivantes :

- 12 caractères au pouce, 12 points ;
- Texte à un interligne et demi;
- Une marge de 3 cm des quatre cotés ;
- Les travaux doivent être brochés, sans couverture « artistique ». N’y inscrivez que votre nom, numéro d’étudiant, le titre et le sigle du cours, le titre du travail et la date de remise *réelle* (non pas la date prévue...). Évitez les couvertures de plastique et autres ajouts qui compliquent la manipulation et la lecture (et qui, de toute façon, se retrouvent à la poubelle, ce qui est mauvais pour l’environnement...).

Pour tous les travaux, l’orthographe est prise en compte dans l’évaluation, selon les modalités suivantes : au-delà de 5 fautes, 1% en moins par faute, jusqu’à un maximum de 10%.

Politique concernant les retards : les travaux doivent être remis en classe. Les travaux en retard seront remis au secrétariat du département de science politique. Une pénalité correspondant à 10% de la valeur du travail sera imposée par jour de retard.

MATERIEL BIBLIOGRAPHIQUE

NOSSAL, Kim R, Stéphane ROUSSEL et Stéphane PAQUIN, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 2007.

CALENDRIER DES SÉANCES

COURS	THÉORIE	LECTURES	ÉVALUATIONS
12 septembre 2011	INTRODUCTION Bienvenue. Qu’est-ce que la PEC ? Tour d’horizon des 15 prochaines semaines.		
19 septembre 2011	L’ANALYSE DE LA PEC Comment étudie-t-on la politique étrangère canadienne ?	NOSSAL, et all., « L’analyse de la politique étrangère canadienne » (introduction), pp.25-48.	
26 septembre 2011	UN PEU D’HISTOIRE L’évolution de la PEC (1867-2011)		
3 octobre		NOSSAL, et all., « Les	

2011	LES GRANDES APPROCHES EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA Puissance moyenne, satellite ou puissance majeure? Internationalisme, isolationnisme ou continentalisme?	idées dominantes en politique étrangère » (chap. 4), pp.227-285.	
10 octobre 2011	ACTION DE GRÂCE – CONGÉ		
17 octobre 2011	SÉMINAIRE « Pourquoi le Canada s'est-il engagé militairement en Afghanistan ? »		Rapport de séminaire (15%)
24 octobre 2011	SEMAINE DE LECTURE		
31 octobre 2011	QUI FAIT LA PEC ? Les principaux acteurs de la politique étrangère du Canada.	NOSSAL, et all., « Le Premier ministre et la politique étrangère » (chap. 5), pp.287-317. ET NOSSAL, et all., « Les ministres et le Cabinet » (chap. 7), pp.355-386 ET NOSSAL, et all., « Bureaucratie et Politique étrangère » (chap. 8), pp.387-433	
7 novembre 2011	DÉTERMINANTS INTERNES Société civile, ONG, parlement, partis d'opposition, etc.	NOSSAL, et all., « Le rôle du parlement » (chap. 9), pp.435-478. ET NOSSAL, et all., « La société civile et la politique étrangère » (chap. 3), pp.169-225.	
14 novembre 2011	DÉTERMINANTS EXTERNES Puissance relative, institutions, la société internationale, la géographie, etc.	NOSSAL, et all., « La position internationale du Canada » (chap. 1), pp.53-103.	
21 novembre	LE CANADA, L'AIDE AU		

2011	DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE **Conférencier**		
28 novembre 2011	LE CANADA ET L'ARCTIQUE **Conférencier**		
5 décembre 2011	LA RELATION CANADO-AMÉRICAINNE	NOSSAL, et all., « Le Premier ministre et la diplomatie au sommet » (chap. 6), pp. 319-353.	Essai (40 %)
12 décembre 2011	L'ÉVOLUTION DES INTERVENTIONS MILITAIRES DU CANADA **Conférencier**	NOSSAL, et all., « Puissance et statut : le rang et l'influence internationale du Canada » (chap. 2), pp. 105-167.	
19 décembre 2011	EXAMEN DE FIN DE TRIMESTRE		40 %

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Sur l'étude de la politique étrangère en général

- BRAILLARD, Philippe, et Mohammad-Reza DJALILI, *Les relations internationales*, Paris, PUF, 2002, (6^e éd.), chapitre III « La politique étrangère », p. 57-74.
- BATTISTELLA, Dario, *Théories des Relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po., 2009, chapitre 10, « La politique étrangère », p. 323-357.
- CASHMAN, Greg, *What Causes War. An Introduction to Theories of International Conflict*, New York, Lexington Books, 2000 (2^e éd.).
- CHARILLON, Frédéric, *Politique étrangère : Nouveaux regards*, Paris, Presses de sciences po., 2002.
- COHEN, Samy, « Décision, pouvoir et rationalité dans l'analyse de la politique étrangère », dans Marie-Claude SMOUTS, dir., *Les nouvelles relations internationales*, Paris, Presses de Science Po., 1998, p. 75-101.
- GARRISON, Jean A., Juliet KAARBO, Douglas FOYLE, Mark SCHAFER et Eric K. STERN, « Foreign Policy Analysis in 20/20: A Symposium », *International Studies Review*, vol. 5, no 2, juin 2003, p. 155-202.
- GEORGE, Alexander L., « Knowledge of the Statecraft. The Challenge for Political Science and History », *International Security*, vol. 22, no 1, été 1997, p. 44-52.
- HOUGHTON, David Patrick, « Reinvigorating the Study of Foreign Policy Decision-Making: Toward a Constructivist Approach », *Foreign Policy Analysis*, vol. 3, no 1, janvier 2007, p. 24-45
- HUDSON, Valérie, *Foreign Policy Analysis. Classic and Contemporary Theory*, Toronto, Rowman & Littlefield, 2007.

- PALMER, Glenn et T. Clifton MORGAN, *A Theory of Foreign Policy*, Princeton, Princeton University Press, 2006.
- PAQUIN, Stéphane, *Paradiplomatie et relations internationales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2004. -8-
- ROOSENS, Claude, Valérie ROSOUX et Tanguy DE WILDE D'ESTAMAEL, dir., *La politique étrangère. Le modèle classique à l'épreuve*, Berne, Peter Lang, 2004, p. 79-106.
- ROSE, Gideon, «Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy», *World Politics*, vol. 51, octobre 1998, p. 144-172.
- SMITH, Steve, Amelia HADFIELD et Tim DUNNE, *Foreign Policy. Theories, Actors, Cases*, Oxford, Oxford University Press, 2008, 442p.

Ouvrages collectifs et monographies sur la politique étrangère canadienne

- BLACK, David R. et Heather A. SMITH, «Notable Exceptions? New and Arrested Directions in Canadian Foreign Policy Literature», *Revue canadienne de science politique*, vol. 26, no 4, décembre 1993, p. 745-774.
- BLAND, Douglas L., *Canada's National Defence* (vol. 1: *Defence Policy*; vol. 2: *Defence Organization*), Kingston, SPS, 1997 et 1998.
- COHEN, Andrew, *While Canada Slept. How We Lost our Place in the World*, Toronto, McClelland & Stewart, 2003, 220p.
- HOLLOWAY, Steven Kendall, *Canadian Foreign Policy. Defining the National Interest*, Peterborough, Broadview Press, 2006.
- JAMES, Patrick, Nelson MICHAUD et Marc J. O'REILLY, dir. *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Toronto, Lexington Books, 2006.
- KIRTON, John, *Canadian Foreign Policy in a Changing World*, Toronto, Thompson Nelson, 2007.
- MOLOT, Maureen, «Where Do We, Should We, or Can We Sit?», *International Journal of Canadian Studies*, nos. 1-2, 1990.
- MORTON, Desmond, *Histoire militaire du Canada*, Montréal, Athéna édition, 2009.
- ROUSSEL, Stéphane, dir., *Culture stratégique et politique de défense. L'expérience canadienne*, Montréal, Athéna, 2007.
- TOMLIN, Brian W., Norman HILLMER et Fen Osler HAMPSON, *Canada's International Policies: Agendas, Alternatives, and Politics*, Toronto, Oxford University Press, 2008.
- TURENNE SJOLANDER, Claire, Heather A. SMITH et Deborah STIENSTRA, dir., *Feminist Perspectives on Canadian Foreign Policy*, Toronto, Oxford University Press, 2003.

Documents officiels

Affaires étrangères et du Commerce international Canada : www.international.gc.ca

Ministère de la Défense nationale : Communiqués, discours, Livre blanc sur la Défense de 1994, disponibles sur le site Web : www.forces.gc.ca

Agence canadienne de développement international (ACDI). Publications disponibles sur le site Web : www.acdi-cida.gc.ca

Parlement du Canada : Débats de la Chambre des Communes, procès-verbaux et rapport des comités permanents. Publications disponibles sur le site Web : www.parl.gc.ca

Ministère des affaires internationales du Québec. Publications disponibles sur le site Web :

www.mai.gouv.qc.ca

Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes: **www.pedc.uqam.ca**

Périodiques

American Review of Canadian Studies, publié par l'ACSUS

Canadian Foreign Policy – La politique étrangère canadienne : **www.carleton.ca/npsia/cfpj**

Canadian Military Journal - Revue militaire canadienne : **www.revue.forces.ca**

Canada Among Nations, Carleton University Press (**publication annuelle**).

Études internationales, publié par l'Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI).

International Journal et *Behind the Headlines*, publiés par l'institut canadien des affaires internationales (ICAI - CIAA).

Options politique, Institut Recherche sur les politiques publiques (**www.irpp.org**)

N.B. Depuis 2005, l'*International Studies Association* publie la revue *Foreign Policy Analysis*

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.